

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

DU 23 MARS 2017

Secrétariat communal

Le président rappelle ses nombreuses interventions liées à la nécessité de renforcer et réorganiser l'administration communale.

Il explique les réflexions faites par la commission de gestion avec le personnel administratif en place, notamment par l'engagement d'une personne à environ 35 % équivalent plein temps chargée de l'accueil au guichet, de répondre et transférer les appels téléphoniques et effectuer quelques tâches récurrentes. Il est à relever que Mme Christine Pellaud souhaite vivement réduire son temps de travail de 70 à 60 %.

L'activité du nouvel employé sera effectuée dans la salle à réaménager des commissions, du juge et vice-juge ce qui permettra, en plus, l'accès facilité aux personnes à mobilité réduite.

Les juges et vice-juge pourront exercer leur fonction dans une salle de la Maison de l'Entremont, les modalités d'utilisation étant encore à définir.

Le conseil accepte le concept proposé.

Swissraft Activity

La société Swissraft Activity informe le conseil qu'elle veut organiser tout l'été des descentes de la Dranse d'Orsières aux Trappistes en rafting.

Avant de répondre à leur courrier, renseignements seront pris auprès de la commune d'Orsières et du canton.

Stand de tir du Lavanchet

Conformément à la décision prise ultérieurement en séance du conseil, le président informe le conseil du choix, lors de la conférence des présidents, d'accorder fr. 2'000.00 en faveur de la mise à niveau du stand de tir du Lavanchet.

Le conseil en prend acte.

Ferme des Moulins

Le président rappelle au conseil l'exploit de M. Jérôme Voutaz terminant vice-champion du monde de course d'attelage indoor à Göteborg.

Il propose une réception officielle le vendredi 28 avril vers 18h.00 au couvert du Rosay.

Le conseil accepte et décide d'attribuer un mérite spécial de fr. 4'000.00.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Intégration

Mme Voutaz rappelle que l'intégration ne s'arrête pas aux étrangers (par exemple également les personnes âgées) et demande au conseil des propositions et demandes d'activité et autres à formuler auprès du Centre de loisirs et cultures de Martigny.

Culture, loisirs

Sentiers pédestres et VTT

M. Eric Voutaz soumet au conseil pour validation, avant homologation officielle, le plan de des chemins pédestres communaux dans lequel sera intégré le réseau Verbier-St-Bernard.

Le conseil accepte.

Le conseil accepte également les tracés prévus pour la pratique du VTT.

Film « Débâcle du Giétroz »

Selon proposition de la conférence des présidents, une promesse de don de fr. 4.00 par habitant est acceptée par le conseil.

Sécurité

M. Ribordy propose à la commission d'intégration une coordination dans la lutte contre les incivilités.

Salubrité

M. Marclay informe le conseil que la visite de printemps est fixée le 5 mai.

Services industriels

M. Marclay annonce la nomination de M. Mathias Darbellay de Liddes à la direction de Sateldranse SA.